



HAL
open science

**Le peuple contre Sancho Bastida de Muñatones.
Noblesse et officiers royaux dans la révolte napolitaine
de 1585**

Sylvain André

► **To cite this version:**

Sylvain André. Le peuple contre Sancho Bastida de Muñatones. Noblesse et officiers royaux dans la révolte napolitaine de 1585. Cahiers d'Etudes Romanes, 2017. hal-03974260

HAL Id: hal-03974260

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03974260v1>

Submitted on 5 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le peuple contre Sancho Bastida de Muñatones

Noblesse et officiers royaux dans la révolte napolitaine de 1585

Sylvain ANDRE
CAER-EA854

La notion de peuple à l'époque moderne a fait couler plus ou moins d'encre selon les aires géographiques : si le peuple constitue un concept clé afin de comprendre, notamment, les sociétés républicaines de la péninsule italienne, il n'en va pas de même pour l'Espagne du Siècle d'Or. La plupart du temps, les travaux effectués sur cette notion dans le cadre de la monarchie hispanique moderne ont révélé combien il était difficile de cerner un tel objet sans excéder les limites chronologiques de la modernité. Que l'on puise dans le XIXe siècle qui voit la notion de peuple se doter d'un autre contenu sémantique, ou bien dans l'Antiquité, les outils d'analyse de ces périodes s'avèrent inopérants pour l'époque moderne. De façon générale, les démarches comparatives entre les périodes ou les territoires apparaissent assez vite limitées. Traditionnellement, parler de *pueblo* pour l'Espagne classique, revient avant tout à parler de localités, de territoires, ou de pouvoirs municipaux¹.

En outre, dans l'hispanisme français, le sujet a surtout été abordé à travers des analyses philologiques, philosophiques ou littéraires, en particulier par le biais des traités de politique. Circonscrite aux discours constitutionnalistes et pactistes d'une part et, d'autre part, à la pensée tacitiste, la notion demeurait déterminée tantôt par l'héritage néothomiste, tantôt par un retour à l'histoire romaine². Bien davantage que de réflexions sur le peuple lui-même, c'était d'analyses des discours sur le peuple qu'il s'agissait. Mais peut-il en être autrement ? Est-il possible de définir le peuple à une époque où ce dernier n'existe pas en tant que catégorie sociale – au sens où nous l'entendons aujourd'hui – et où, par conséquent, nul ne s'en revendique ? Cette difficulté de l'historiographie contemporaine à singulariser l'idée de peuple à l'intérieur du cadre chronologique des XVIe et XVIIe siècles espagnols, à laquelle s'ajoute le faible nombre d'études consacrées au peuple en acte – au peuple comme phénomène – invite volontiers à penser que cette question pose un problème particulier dans l'Espagne de cette époque et encourage à essayer d'en reposer les termes.

Dans le domaine des traités de politique encore, il me paraît nécessaire de souligner le nombre très faible d'occurrences du terme peuple³. Si l'on observe une recrudescence de son emploi au

¹ RUIZ IBÁÑEZ, J. J., *Felipe II y Cambrai, el Consenso del Pueblo. La soberanía entre la práctica y la teoría política, Cambrai (1595-1677)*, Rosario, Prohistoria ediciones, 2003.

² La doctrine pactiste, ou constitutionnaliste, se fondait sur le fait que le peuple, ayant reçu le pouvoir de Dieu, décidait de le remettre entre les mains du souverain. Autrement dit, les rois de Castille recevaient le pouvoir de Dieu par l'intermédiaire du peuple. Théorisée dans le champ politique au cours des XIVe et XVe siècles, cette doctrine fut amplement exploitée par ceux qui, dans le sillon des jésuites J. de Mariana et P. de Ribadeneira, défendaient l'intervention du peuple dans les débats liés à la politique fiscale de la Couronne et qui allèrent jusqu'à légitimer le régicide dans le cas où le monarque devenait un tyran. Le tacitisme fit son apparition plus tardivement, à la fin du XVIe siècle, lorsqu'une branche des penseurs politiques tâchèrent de redéfinir la raison d'Etat en se détachant de l'opposition entre pro- et anti-machiavélien. Puisant, notamment, dans les *Annales* de Tacite une inspiration nouvelle, des auteurs tels B. Álamos de Barrientos, E. Narbona ou encore F. de Quevedo réinjectèrent la notion de peuple dans le discours politique sous la forme d'une menace devant être contrôlée par de nouveaux moyens.

³ La notion, sous divers syntagmes, apparaît davantage sans pour autant être centrale. L'usage que fait du terme comme de la notion un auteur comme Botero dans *La raggione di Stato* est un cas quasiment marginal pour la fin du XVIe siècle.

détour du XVIIe siècle, à la faveur de l'émergence du tacitisme d'Álamos de Barrientos⁴, son usage n'est guère fréquent ou, en tout cas, bien moindre qu'il ne l'est en Italie à la même époque. Il est autorisé de penser que le caractère constitutionnel que revêtait le peuple dans la Castille moderne fut à l'origine d'un usage parcimonieux du terme : un peuple qui, soumis à la tyrannie, serait légitime à commettre un régicide avait en effet de quoi alerter la souveraineté et encourager les *tratadistas* à tempérer leurs discours⁵. À la faible présence du terme « peuple » dans les traités de politique s'oppose pourtant la récurrence des révoltes populaires à cette époque. Mais, là encore, il faut affronter quelques contradictions. Ainsi, si la plupart des soulèvements qui eurent lieu entre la moitié du XVIe et la moitié du XVIIe siècle n'ont quasiment pas laissé de traces dans la documentation des grands Conseils sis à Madrid, un très grand nombre de documents émanant des administrations locales en fait non seulement état mais emploient volontiers le terme « peuple ». De fait, il faut attendre la chaîne des révoltes des années 1640 pour que les soulèvements populaires redeviennent une préoccupation forte pour la Couronne⁶. *Grosso modo*, de la pacification des *Comunidades de Castilla* à Villalar en 1521 jusqu'aux grands soulèvements du Portugal et de la Catalogne, ainsi que ceux de Naples et de Palerme, à la moitié du XVIIe siècle, on ne relève que très peu de traces relatives à des révoltes populaires dans les *consultas* des Conseils. L'écart entre le peu d'importance que l'on donnait à Madrid à des révoltes qui n'étaient guère perçues que comme des escarmouches et l'abondance des témoignages de toutes natures qui, émanant de l'échelon local, en rendaient compte ne manque pas d'intérêt. Avis, conseils, comptes rendus circonstanciés, correspondances, de nombreux documents de nature variée étaient envoyés à Madrid, dont la finalité était d'informer, spontanément ou sur commande, des insurrections populaires. Or, dans ces discours, la notion de peuple se teinte de colorations différentes de celles dont fait état la philosophie politique du temps. Derrière le mot « peuple » on perçoit alors l'étendue d'une réalité plurielle, complexe et souvent déterminée par les circonstances.

Il convient également de poser le problème d'un point de vue historiographique. Analysé à partir du concept de « monarchie composée » ou « composite »⁷, force est de reconnaître que le terme « peuple » s'avère peu éclairant et trop flou pour être efficace au plan heuristique. En ce sens, l'étendue et la diversité des territoires de la Couronne, leur pluralité juridique, la diversité de leur rapport avec la Couronne apparaissent comme autant d'obstacles à la constitution d'un peuple. Or, si l'on décentre le pouvoir monarchique⁸ et que l'on envisage la monarchie hispanique comme une pluralité de centres non plus seulement dans leurs rapports avec Madrid mais aussi dans leur interconnection les uns avec les autres, on songera alors que la distance ou d'autres réseaux de circulation ont pu ici ou là favoriser l'émergence de peuples. Des Indes à Naples, d'Aragon en

⁴ ÁLAMOS DE BARRIENTOS B., *Aforismos al Tácito español*, J. A. Fernández-Santamaría (éd.), Madrid, CEC, 1987 [1614].

⁵ C'est ce que traduit l'exclusion des états privilégiés aux Cortès en 1538 et la conséquente évolution du langage constitutionnel qui transforma « le peuple » en « chefs-lieux de province » : « Lors des Cortès des royaumes de Castille, il était de coutume de réunir les trois états – *l'ecclésiastique, le militaire et le peuple* – ; mais lors des dernières Cortès de Tolède, convoquées par sa majesté Charles Quint en 1538, il fut si difficile de mettre d'accord les trois états sur le service de sise qui leur fut demandé que les Cortès furent dissoutes sans que rien n'ait été concédé ; depuis cette date, l'empereur en son temps, puis Philippe II et Philippe III ont pris pour habitude de ne plus appeler en Cortès que les *ciudades cavezadas de provincias* ». BNE, Mss/13239, fol. 72, anonyme, XVIIe siècle. C'est moi qui souligne.

⁶ Les historiens européens, de J. H. Elliott à L. Ribot en passant par R. Villari ou encore A. Musi, ont démontré l'importance des mouvements italiens qui se produisirent dans le sillon des révoltes catalane et portugaise. La bibliographie sur les révoltes dans la monarchie hispanique du XVIIe siècle étant immense, je m'en tiendrai dans les pages qui suivent à citer au fur et à mesure les ouvrages consultés.

⁷ FERNÁNDEZ ALBALADEJO P., *Fragments de monarquía. Estudios de historia política*, Madrid, Alianza editorial, 1992.

⁸ CARDIM P., HERZOG T., RUIZ IBÁÑEZ J. J., SABATINI G. (éds.), *Polycentric monarchies. How did Early Modern Spain and Portugal Achieve and Maintain a Global Hegemonie ?*, Sussex Academic Press, 2012.

Flandres, qui fait peuple, par rapport à quoi ou à qui, et sous quelles conditions ? Autant de question qu'il est extrêmement malaisé à l'historien de poser.

Dans le sillon des très riches recherches conduites actuellement sur les révoltes à l'époque moderne⁹, j'aimerais ici chercher les traces du peuple, non pas dans l'univers discursif des penseurs politiques, mais dans la documentation politique produite localement. Mon objectif ne sera donc pas d'éclairer le sens du mot peuple en termes de philosophie politique mais de comprendre les enjeux et les usages de ses manifestations au niveau des corps intermédiaires et, en particulier, des officiers royaux.

Pour me servir de guide et d'exemple, j'étudierai quelques aspects encore mal connus de la révolte napolitaine de 1585¹⁰. Sur ce sujet, le travail de R. Villari demeure incontournable : le contexte politique, économique et social de Naples et les circonstances précises de la révolte de mai 1585 s'y trouvent clairement établis. L'auteur présente également avec précision le phénomène de politisation des foules, de même qu'il explique de façon très convaincante l'émergence, au sein des franges les plus pauvres de la population, d'un sentiment antiespagnol. Certains aspects de la révolte méritent néanmoins d'être approfondis à partir de la documentation espagnole conservée aux Archives Générales de Simancas ainsi qu'à la Bibliothèque Nationale de Madrid. S'il ne s'agit certes pas de remettre en question les causes politiques et économiques qui poussèrent le peuple à agir ni le contexte social qui tint lieu de théâtre aux événements de mai 1585, il convient cependant d'étudier d'un peu plus près, d'une part, ce que les événements nous disent d'un certain état de l'office à Naples à la fin du XVI^e siècle et, d'autre part, d'analyser l'usage que certains commentateurs et témoins du soulèvement firent du peuple et de la révolte populaire.

J'ai choisi, pour ce faire, de m'intéresser à deux hommes que l'historiographie contemporaine ne mentionne pas, ou très peu. Le premier, Sancho Bastida de Muñatones fut pourtant l'un des protagonistes de la révolte. Son rôle, essentiel dans le déclenchement des événements, permet de montrer l'envers du décor du soulèvement, mais aussi celui de son lendemain : aux coupables recherchés parmi le peuple, puis torturés et condamnés à mort, il convient d'opposer la figure de ce secrétaire du Conseil collatéral qui fera l'objet d'une enquête de la Couronne sans jamais être condamné. Le second personnage, Francisco Mendoza de Cervellón, issu de la noblesse castillane et officiant à Naples depuis plusieurs décennies, fut témoin des événements. Grâce aux conseils qu'il prodigua au roi un mois après les émeutes, j'essaierai de voir dans quelle mesure le peuple, ou les révoltes populaires, étaient susceptibles d'être instrumentalisés, et à quelles fins. Par l'étude de ces deux personnages, j'aimerais ainsi dessiner quelques contours de la notion de peuple dans le contexte de soulèvements populaires.

⁹ Voir les travaux conduits dans le cadre de l'ANR CURR (Culture des révoltes et des révolutions), et en particulier l'ouvrage : HUGON A., MERLE A., *Soulèvements, révoltes et révolutions dans la monarchie espagnole au temps des Habsbourg*, Madrid, Casa de Velázquez, 2017. Voir également les excellents ouvrages : HUGON A., *Naples insurgée (1647-1648). De l'événement à la mémoire*, Rennes, PUR, 2011 ; BOURQUIN L., HAMON P., HUGON A., LAGADEC Y., *La politique par les armes. Conflits internationaux et politisation (XV^e-XIX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2013.

¹⁰ Sur cette révolte, voir surtout : VILLARI R., *La revuelta antiespañola en Nápoles. Los orígenes (1585-1647)*, Madrid, Alianza universidad, 1979 ; *Id.*, *Rebeldes y reformadores del siglo XVI al XVIII*, Barcelona, Ediciones del Serbal, 1981 ; *Id.*, *Un sogno di libertà : Napoli nel declino di un imperio*, Milano, Mondadori, 2012. On trouve également dans les travaux de L. Ribot plusieurs références à cette première révolte napolitaine même si l'historien espagnol se penche davantage sur celle de Massaniello de 1647. En ce sens, voir la deuxième partie de : *El arte de gobernar. Estudios sobre la España de los Austrias*, Madrid, Alianza editorial, 2006. Plus généralement, sur les mouvements populaires à Naples et en Sicile, voir : MUSI A., *La rivolta di Masaniello nella scena politica barocca*, Napoli, Guida Editori, 1989 ; *Id.*, *Protagonisti nella Storia di Napoli*, Napoli, Elio De Rosa, 1994 ; ROVITO, P. L., *La rivolta dei notabili : ordinamenti municipali e dialettica dei ceti in Calabria Citra, 1647-1650*, Napoli, Jovene, 1989 ; *Id.*, « La rivoluzione costituzionale di Napoli : 1647-48 », *Rivista storica italiana*, a. 98. (1986).

De la fraude régulière au déclenchement de la révolte

Une bonne partie des écrivains politiques européens aux XVI^e et XVII^e siècles dépeignaient le peuple de façon quasiment fantasmagorique. Selon eux, le peuple constituait une force incommensurable qui s'attaquait de façon imprévisible au pouvoir et qui, par son indéfinition et sa puissance, n'était pas soumise à la sanction¹¹. À tout instant et sans raison apparente, des foules, des masses ivres de colères étaient susceptibles de se soulever et de mettre en péril la souveraineté. Cette vision, assez répandue à l'époque, est pourtant démentie par bon nombre de faits et de réalités. Le cas de la révolte de Naples de 1585 permet, me semble-t-il, de nuancer certains traits de cette caractérisation théorique et, *a priori*, un peu hâtive du peuple.

À Naples, les années 1581-1583 furent marquées par une visite générale d'inspection des officiers royaux¹². Cette visite s'expliquait à la fois par le fait qu'il n'y en avait pas eu depuis longtemps et parce que des plaintes ne cessaient de remonter à Madrid au sujet d'agissements perçus comme frauduleux ou, du moins, abusifs de la part de certains officiers. L'inspection de Lope de Guzmán, longue et minutieuse, mit ainsi au jour un certain nombre d'irrégularités desquelles découlèrent quelques procès et, à la marge, quelques suspensions parmi les officiers¹³. À cette époque, Sancho Bastida de Muñatones, dont il est ici question, était secrétaire du Conseil collatéral ou Chancellerie générale. Au centre de l'appareil institutionnel local, le Conseil collatéral était en charge de l'administration générale du royaume de Naples¹⁴. La fonction de secrétaire était ainsi l'une des plus prééminente dans la hiérarchie gouvernementale locale. Lors de la visite d'inspection de Lope de Guzmán, Bastida de Muñatones avait été accusé de quarante-huit charges parmi lesquelles corruption (*soborno, cohecho*), tromperies sur la vente de produits (*baraterías*), non-paiement des droits de douanes sur les circulations de produits (*aranceles*) et autres¹⁵. La plupart des témoignages recueillis et consignés par Lope de Guzmán à l'encontre de Bastida de Muñatones s'accordent à reconnaître que les pratiques frauduleuses dont il se rendait coupable étaient notoires et qu'elles avaient commencé dès l'époque où l'officier était arrivé au poste de secrétaire à la fin des années 1570. Entre autres, les dépositions de Dominico de Ligorio, *escribano de mandamiento de la Regia cancellería* et de Horatio Molo, président de la Chancellerie royale, étaient accablantes¹⁶. Le 4 novembre 1583, les charges furent signifiées à l'accusé lequel, conformément à la procédure, disposait de douze jours pour présenter sa défense.

À l'issue de son procès, Bastida de Muñatones s'en sortit, comme plusieurs autres, avec une simple amende, condamnation justifiée par le non-paiement des taxes sur les entrées et sorties de diverses denrées du royaume et, notamment, du blé. Gardons-nous de sur-interpréter le rapport

¹¹ On, peut, à titre d'exemple, mentionner la *Monarchia di Spagna* de T. Campanella, ou bien encore F. Bermúdez de Pedraza qui, dans son ouvrage intitulé *El secretario del rey* (1637), puisant chez le père de l'histoire juive Flavius Josèphe, écrivait que : « la plèbe offensée clame son mécontentement sans crainte de personne car, la foule étant nombreuse, elle n'est pas soumise au châtement. » (f° 45).

¹² PEYTAVIN M., *Visite et gouvernement dans le royaume de Naples (XVI-XVII^e siècles)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2003.

¹³ Voir les procès conservés en : AGS, VII.

¹⁴ Le Conseil collatéral avait à sa charge l'administration de la justice, le choix de certains officiers, etc. Sur les compétences et attributions du Conseil collatéral et de son secrétaire, voir : VILLARI R., *La revuelta antiespañola...*, *op. cit.*, p. 13-39. À titre indicatif, en 1594, Bernardino Barrionuevo qui occupe le poste de secrétaire du Conseil collatéral touche 4.800 ducats à l'année (300 de salaire et 4500 d'émoluments (AGS, SSP, *Nápoles*, Lib. 44, fol. 2v).

¹⁵ AGS, VII, Leg. 31 (2^{ème} liasse), n. f.

¹⁶ AGS, VII, Leg. 31 (1^{ère} liasse), n. f.

entre le nombre *a priori* élevé de charges retenues contre lui et l'apparente légèreté de la peine. En fin de compte, pour Lope de Guzmán, Bastida de Muñatones remplissait correctement ses fonctions et les quelques écarts qu'il avait commis étaient on ne peut plus courants et secondaires. D'autant plus, d'ailleurs, que la circulation du blé à travers la péninsule italienne ou en direction de la péninsule ibérique était encouragée par la Couronne¹⁷. Pour les officiers à Naples comme pour les conseillers du roi à Madrid, il était évident que l'office servait aussi à faire fructifier un patrimoine. Du moment que cela ne portait pas préjudice aux finances royales et que l'autorité souveraine n'était pas mise en péril, le roi y trouvait son compte. À tel point d'ailleurs que, à Madrid, le Conseil d'Italie semble n'avoir retenu à l'époque qu'une seule chose : Bastida de Muñatones ne savait pas le latin, ce qui était un comble s'agissant du secrétaire le plus important du royaume¹⁸. Bastida de Muñatones ne fut donc pas démis de ses fonctions et continua d'officier en tant que secrétaire du Conseil collatéral.

Or, il se trouve qu'en mai 1585, quelques mois à peine après la fin de la visite d'inspection de Lope de Guzmán et la consécutive condamnation de Bastida de Muñatones, une révolte éclata à Naples. R. Villari indique que la cause principale de l'insurrection fut « la décision prise par les Electeurs d'augmenter le prix du pain dans la capitale ». Peu de temps avant, précise l'historien, « la même administration avait autorisé l'exportation de plus de quatre cent mille *tomoli*¹⁹ de blé vers l'Espagne²⁰ ». R. Villari semble n'avoir pas eu accès à certains témoignages de l'époque qui, tout en confirmant que la révolte avait effectivement été provoquée par le manque de pain, s'accordaient à mentionner que le déclenchement des violences était dû au fait que les insurgés avaient découvert qu'en fait de pénurie, des fraudes sur la vente de grain avaient été commises, orchestrées par Vincenzo Starace, l'Electeur du peuple, et son complice : Sancho Bastida de Muñatones, secrétaire du Conseil collatéral²¹. Naturellement, choisir l'une ou l'autre cause au déclenchement de la vindicte populaire a de fortes implications sur l'interprétation des événements qui en découlèrent. La révolte avait-elle pour objet une décision politique prise par Madrid – celle de favoriser la circulation de grain – ou bien des agissements frauduleux commis par des membres du gouvernement local ? Était-elle due à la politique d'exportation de la Couronne ou aux profits malhonnêtes qu'en retiraient les officiers royaux de Naples ? Derrière le cas particulier, se dessine une question essentielle dans l'étude des révoltes à l'époque moderne : celle de la dimension politique que revêtent ou non les soulèvements populaires, et qui contraint l'historien à démêler les intérêts parfois radicalement différents des acteurs²².

Aussi, si la suite des événements est connue et ne souffre aucune divergence parmi les sources, son interprétation n'est pas univoque. L'Electeur du peuple, Vincenzo Starace fut assassiné, son

¹⁷ Déjà en 1577, la question de l'approvisionnement en blé des royaumes de Naples et de Sicile faisait l'objet d'études de spécialistes réunis en *Junta*. Dans un billet du 17 mai 1577, Philippe II écrivait au secrétaire Mateo Vázquez : « ... y lo de los memoriales que don Pedro Velazquez ha dado sobre lo del proveer de trigo de trigo a Napoles de Sicilia, se vea en la Junta de las cosas de Hazienda de aquellos reynos, que es bien se tenga con brevedad » (RIBA GARCÍA C., *Correspondencia privada de Felipe II con su secretario Mateo Vázquez, 1567-1591*, Madrid, CSIC, 1959).

¹⁸ AZ, Alt., C. 148, doc. 19.

¹⁹ Ancienne mesure de superficie agraire. La valeur marchande du *tomolo* variait selon les provinces.

²⁰ VILLARI R., *La revuelta antiespañola...*, *op. cit.*, p. 45. Le sénat de la ville de Naples était représenté par six électeurs. Cinq d'entre eux représentaient les différents secteurs de la noblesse dite « de *seggio* » et un dernier représentait le peuple. Cette assemblée était à l'image de la division territoriale de la ville, scindée en *piazzze* ou *seggi*. Pour une analyse du sens de l'évolution du rôle politique et social de ces représentants de la ville de Naples, voir : HUGON A., *Naples insurgée...*, *op. cit.*, p. 60 et suivantes.

²¹ À ma connaissance, deux commentateurs font mention de cette version des faits :

²² THOMPSON E. P., « The moral economy of the English crowd in the eighteenth century », *Past & Present*, 50, 1971. p. 76-136.

corps traîné par les rues de la ville jusqu'aux portes du palais du vice-roi tandis que l'on recherchait activement la trace de Bastida de Muñatones. R. Villari a avancé que la mise en scène autour du corps mutilé de Starace et brandi sous les fenêtres du vice-roi employait efficacement des symboles dont la foule mesurait parfaitement la portée²³. En effet, depuis 1548, l'Electeur du peuple n'était plus directement nommé par le *seggio* – ou *piazza* – du peuple mais par le roi lui-même auquel le Conseil soumettait une liste de prétendants²⁴. Pour R. Villari, l'élection du peuple étant donc devenue un choix du roi, l'assassinat de Starace prenait une dimension politique forte et mettait en lumière une volonté de résistance à la domination espagnole. De même la mise à sac de la maison du même Starace, qui vivait dans l'opulence et dans le mépris des plus démunis, pouvait facilement être interprétée comme la manifestation d'un mal-être économique et social profond et l'expression d'un sentiment de trahison. Enfin, l'arrivée de la foule aux portes du palais du vice-roi parachevait le tableau d'une révolte populaire désireuse d'en finir avec la souveraineté espagnole.

Les choses, toutefois, ne sont pas si simple, car comment dès lors interpréter le fait que, aux dires de divers témoignages, la foule se déplaçait au cri de : « vive le roi, à-bas le mauvais gouvernement » :

C'est à cette époque qu'eurent lieu la révolte et le tumulte populaire au cours desquels l'*Electo del populo* (sic), Starace, fut assassiné puis traîné à travers les rues de Naples par le peuple commun qui criait à tue-tête « vive le Roi, à-bas le mauvais gouvernement »²⁵

Yves-Marie Bercé s'est penché sur cette question. Si l'on peut affirmer avec l'historien que les insurgés qui lançaient ce cri cherchaient à attirer l'attention du roi²⁶, il est plus difficile de le suivre lorsqu'il évalue que dans ces cas, les révoltes devenaient la manifestation « d'une fidélité trop ardente, une sorte d'obéissance maladroite²⁷ ». Le thème du roi trompé par de mauvais conseillers est un motif récurrent de la littérature politique du temps. Cependant, le souhait de voir la justice souveraine se manifester contre les injustices locales afin de secourir les opprimés ne doit pas être compris à la lettre. Bien davantage qu'un roi venant les délivrer, les insurgés espéraient avant tout mettre un terme aux dysfonctionnements gouvernementaux et sans doute aussi écarter les officiers gênants ou concurrents. La prise à partie du souverain était sans doute moins une attaque à la souveraineté qu'une exigence de justice locale.

En outre, sans remettre entièrement en question les propositions de R. Villari, je crois qu'il convient d'être prudent quant à l'existence à cette époque d'un sentiment populaire antiespagnol. Il est vrai que Madrid était responsable de la politique fiscale conduite par le vice-roi de Naples et que le mécontentement des foules était essentiellement dû à l'impact de choix opérés par la Couronne. Cependant, la plupart des témoignages que j'ai pu trouver à ce sujet mettent très clairement en rapport la violence du peuple avec une conjoncture précise et, surtout, dirigent la vindicte populaire vers Starace et, de façon plus ou moins indirecte, vers Bastida de Muñatones. Je

²³ VILLARI R., *La revuelta antiespañola...*, op. cit., p. 52. Y.-M. Bercé insiste également sur la fonction sociale que revêtait le rôle de chaque corps de métier et de chaque acteur prenant part aux émeutes. BERCE Y.-M. *Révoltes et révolutions dans l'Europe moderne*, Paris, CNRS, 2013, p. 116 et suivantes.

²⁴ Cette réforme était le fait de don Pedro de Toledo. VILLARI R., *La revuelta antiespañola...*, op. cit., p. 48.

²⁵ CODOIN, Tomo XXIII, p. 250. Récit anonyme.

²⁶ BERCE Y.-M., *Révoltes et révolutions...*, op. cit., p. 39.

²⁷ *Id.*, *Ibid.*, p. 14.

ne sais jusqu'à quel point la « nationalité » des officiers doit être ici prise en compte²⁸. Bien entendu, il ne s'agit pas de dire que cette révolte fut inconsistante ni qu'elle ne constitue pas une inflexion importante dans l'histoire sociale, politique et même économique de Naples. Mais il me semble que le contexte général qui vit naître ce mouvement de révolte ne peut à lui seul démontrer l'existence d'un sentiment antiespagnol. Car, dans les faits, ce sur quoi se porta alors la violence du peuple n'était pas la souveraineté, c'est-à-dire l'institution royale, mais le gouvernement. Tout porte à croire que ce ne fut pas au vice-roi en tant que qu'*alter nos* royal que les Napolitains s'attaquèrent mais au vice-roi en tant que responsable de l'action gouvernementale locale et, par conséquent, responsable de l'activité des officiers royaux. En criant « vive le roi, à-bas le mauvais gouvernement », la foule n'établissait-elle pas une distinction entre le roi de justice dont elle exigeait la manifestation et les hommes à son service ? La foule n'avait-elle pas conscience que le bon gouvernement dépendait à la fois des institutions et des officiers locaux et des décisions qu'en compagnie de ses conseillers le roi prenait à Madrid ? Jusqu'à quel point le peuple était-il conscient de ces échelles, et en jouait-il ? Entre ces deux réalités qui s'affrontent : celle d'un mal-être procédant d'une politique royale perçue comme injuste et celle d'une foule en colère lancée à la poursuite d'officiers malhonnêtes, ne peut-on envisager plusieurs nuances ?

Si l'on revient à présent à la caractérisation du peuple que nous donnent les traités politiques, une première série de contradictions apparaît. À l'évidence, le peuple n'était pas une force imprévisible mais une manifestation logique et, donc, explicable. En outre, il se peut que, dans ce cas du moins, le peuple s'en prît moins à la souveraineté qu'à des agents locaux du pouvoir et à leurs pratiques du gouvernement. À une idée de peuple imprécise et fantasmée depuis Madrid s'oppose un peuple révolté aux contours beaucoup plus nets. Comment expliquer un tel écart entre la pensée politique du temps et les manifestations populaires qui leur étaient contemporaines ? Sans entrer ici dans les détails d'un sujet qui mériterait de plus amples développements, je m'en tiendrai à proposer les interrogations suivantes : les discours des conseillers et des théoriciens du politique étaient-ils réellement empreints d'ignorance et ne reflétaient-ils que la vision d'hommes craintifs devant des phénomènes trop lointains pour être appréhendés raisonnablement ? Le peuple apparaissait-il vraiment à Madrid comme un mouvement insaisissable, véritablement menaçant pour le pouvoir royal ? Ou bien ces discours servaient-ils à cacher les faiblesses d'une monarchie incapable de maîtriser ses propres officiers et représentants ? Le peuple était-il volontairement rendu insaisissable, incompréhensible et dangereux afin de masquer les limites de la capacité d'action de la monarchie ? Et, surtout, dans un cas comme dans l'autre, le roi était-il dupe de ces discours ?

Lorsque, à Madrid, Philippe II apprit la nouvelle de l'insurrection de Naples, le vice-roi était parvenu à faire entrer dans la ville suffisamment de blé pour calmer la foule. Bien que le climat restât tendu pendant quelques semaines voire quelques mois, l'épisode était terminé au début du mois de juin. Rapidement, une enquête fut diligentée par les régents du Conseil collatéral afin de trouver tous ceux qui avaient participé à l'insurrection soit par le conseil, soit par l'action. Il en résulta d'innombrables incarcérations et châtiments corporels²⁹. Cependant, derrière les grandes manifestations de justice qu'au nom du roi les pouvoirs intermédiaires organisaient localement,

²⁸ Sur l'intégration des officiers « espagnols » à Naples, voir : PEYTAVIN M., « Españoles e italianos en Sicilia, Nápoles y Milán durante los siglos XVI y XVII : sobre la oportunidad de ser "nacional" o "natural" », *Relaciones*, 73, 1998, vol. XIX, p. 86-114.

²⁹ VILLARI R., *La revuelta antiespañola...*, *op. cit.*, p. 58. L'historien parle de plus de huit cent procès et de la fuite de pas moins de douze mille personnes afin d'éviter la répression organisée par le vice-roi et le Conseil collatéral au lendemain de la révolte.

Philippe II semble, pour sa part, avoir cherché ailleurs les coupables de la révolte. Tout semble en effet indiquer que, pour le souverain et ses proches conseillers, l'important n'était pas seulement de mater la révolte ou de punir les insurgés, mais aussi de trouver les officiers royaux qui, par leur comportement ou leurs agissements, avaient provoqué l'irruption de la violence. Les mois et années précédents rendaient la chose encore plus nécessaire : comment était-il possible qu'une révolte éclatât alors que l'on venait tout juste de procéder à une visite générale du royaume ? La révolte de Naples mettait au grand jour le manque d'autorité du roi sur ses propres officiers. Et cela était beaucoup plus gênant que le soulèvement populaire qui s'était ensuivi. Au début du mois de juin, un mois après la mort de Starace, Mateo Vázquez, secrétaire personnel du roi, apprit par un informateur secret que Sancho Bastida de Muñatones, qui était parvenu à échapper à la foule, était le véritable responsable de la révolte. Les membres du Conseil d'Italie, en charge d'examiner le courrier secret, notaient que :

Le secrétaire Mateo Vázquez nous a remis le pli d'une personne de confiance qui souhaite demeurer anonyme / ce courrier informe qu'à Naples les choses se sont calmées et que la ville a été très rapidement pourvue en pain par le vice-roi ; de même, il indique que la révolte du neuf mai a été si brusque que nul n'aurait pu l'éviter, au point que le vice-roi dut en faire davantage pour calmer la colère de l'infanterie qui était prête à charger contre les insurgés que pour punir ces derniers de peur d'attiser la colère de ceux qui ne s'étaient pas soulevés / [l'auteur du courrier] informe également [...] que le tumulte a été provoqué par Bastida de muñatones, secrétaire du royaume, de sorte que le peuple est à sa recherche et veut le tuer, car on a su que chez lui se tenaient des réunions afin d'organiser l'extraction de grain, trompant ainsi tout le monde y compris le vice-roi³⁰

Peuple et gouvernement

L'informateur secret de Mateo Vázquez se nommait Francisco Mendoza de Cervellón. Le père de don Francisco, Rodrigo de Mendoza avait été *proveedor* et juge visiteur des châteaux du royaume. Son frère, Enrique de Mendoza y Cervellón, militaire chevronné, avait participé à de nombreux conflits en péninsule italienne³¹. Quant à don Francisco, membre de l'Ordre de Saint-Jacques, il avait servi dans divers offices de finances et de justice, notamment en tant que gouverneur de province et comme membre de diverses commissions d'inspection financière. L'honneur familial et l'expérience personnelle de Francisco Mendoza y Cervellón justifiait donc que ce dernier écrivît au roi afin de lui prodiguer ses conseils quant au gouvernement du royaume de Naples :

Votre majesté doit avoir pris connaissance par le vice-roi de Naples et par d'autres qu'il s'est produit dans cette ville de Naples de très graves événements au cours desquels l'Electeur du peuple fut assassiné et son corps traîné par toutes les rues de la ville et brandi jusque devant le palais royal de votre majesté où réside le vice-roi, tandis que l'on dévalisait en plein jour sa maison à cause de la pénurie de pain ; et bien que, à ce sujet, il aura probablement été discuté de ce qu'il convient au service de sa majesté, j'ai la faiblesse de croire, en tant qu'infime vassal de votre majesté ayant servi pendant plusieurs années dans certains offices de justice et dans les provinces [du royaume de Naples], que j'ai quelque expérience pour dire ce que je pense de cette affaire...³²

³⁰ AGS, VIT, Leg. 5, n. f.

³¹ *Ibid.* Les sources indiquent qu'il avait participé aux campagnes de Puerto Hercules, d'Orbitelo, de los Gelves et de Lombardie.

³² BNE, Ms. 18632/63, f° 1. Courrier de Francisco Mendoza de Cervellón à Philippe II, 1^{er} juin 1585.

Ce courrier secret, auquel faisait référence la *consulta* du Conseil d'Italie précédemment citée, conservé à la Bibliothèque nationale de Madrid, est un document précieux qu'il convient d'analyser en profondeur. D'une part, parce qu'il permet de saisir au plus près les rapports de force et les enjeux politiques au lendemain de la révolte et, d'autre part, en ce qu'il révèle la stratégie courtoise d'une famille de la noblesse castillane établie à Naples.

Sous la plume de Mendoza, la notion de peuple figure tantôt sous le terme « pueblo » ou « pueblos », tantôt enserrée dans des syntagmes plus complexes comme « hombres del mundo » ou « gente popular ». Toutes formes confondues, l'idée de « peuple » apparaît à quatorze reprises dans les quatre folios qui composaient le courrier de Mendoza. Pour Mendoza de Cervellón, si la colère du peuple est justifiable, explicable par des causes et des faits, les masses ne sont en aucun cas autonomes dans leur pensée ni dans leur volonté. Pour lui, ce n'est pas le peuple qui se révolte, mais la révolte qui s'empare du peuple et lui fait ainsi dire des choses, non pas sur le peuple lui-même, mais sur le gouvernement. Si la révolte n'apparaissait pas à Mendoza – contrairement à ce que proclamaient certains discours politiques – comme une manifestation inattendue et désordonnée, elle ne semblait pas non plus être le fruit d'un calcul de la part des couches inférieures de la société. Même si Mendoza reconnaissait volontiers que « les peuples sont imprudents et prompts au mal » ou bien encore « enclins à innover dans la méchanceté », les causes des troubles populaires devaient être cherchées ailleurs. La révolte populaire était donc, tout simplement, une conséquence, tout l'intérêt du discours de Mendoza de Cervellón étant justement de comprendre de quoi les soulèvements du peuple étaient la manifestation et de quelle façon l'on pouvait y remédier.

Ainsi, quatre préventions devaient être observées afin d'éviter que de nouvelles insurrections populaires se produisent. La première était de choisir un vice-roi suffisamment expérimenté pour ne pas être trompé par les officiers royaux. Cette première considération faisait directement référence au duc d'Osuna que la plupart des témoignages présentaient comme ayant été berné par Bastida de Muñatones et ses acolytes. Incapable de contrôler ses propres officiers, le vice-roi avait involontairement provoqué la pénible situation à laquelle il avait dû faire face. Osuna avait beau être parvenu à calmer la foule et à ramener un calme relatif dans la ville, pour Mendoza de Cervellón, le vice-roi manquait cruellement d'autorité pour gouverner. Le second point soulevé par Mendoza avait trait aux pénuries. Une condition, jugée nécessaire, quoique non suffisante, du maintien de la paix sociale était de faire en sorte que nul ne manquât jamais de rien. Le fait que le bon gouvernement de la ville et du royaume de Naples dépendît des conditions de subsistance en dit long sur la situation économique du royaume que les pestes et les pénuries successives de la fin du siècle allaient aggraver encore davantage³³. Mais, surtout, cette seconde considération impliquait à nouveau le vice-roi dans la mesure où il revenait à ce dernier de ne jamais perdre la main sur le commerce et les finances du royaume. La troisième condition d'un bon gouvernement, toujours selon Mendoza de Cervellón, avait trait à la justice. Les officiers en charge des principaux tribunaux napolitains devaient être des hommes « d'expérience, zélés et vertueux » auxquels il revenait de juger et de punir « sans passion ni délai » tout officier contrevenant aux ordres qui lui avaient été donnés. L'allusion à Bastida de Muñatones était assez évidente. Était-ce également une critique voilée de la visite d'inspection de Lope de Guzmán que Mendoza aurait considéré comme insuffisante estimant le juge responsable de n'avoir pas mis Bastida de Muñatones sur la touche ? En tout cas, le Conseil collatéral, duquel dépendaient les Audiencias, les gouverneurs, les juges et

³³ VILLARI R., *La revuelta antiespañola...*, *op. cit.*

l'ensemble de l'appareil judiciaire du royaume, était au centre de ce dysfonctionnement. Pour finir, Francisco Mendoza de Cervellón insistait sur la nécessité pour les gouvernants de Naples d'être à l'écoute des officiers royaux, car, disait-il, « lorsqu'ils viennent traiter d'une affaire, c'est à la seule fin de veiller à la juste administration du royaume ». Trop souvent, regrettait Mendoza, les officiers – dont il faisait partie – étaient éconduits et leurs audiences repoussées à plus tard. Une observation qui le conduisit à conclure que « aucun ministre supérieur n'a jamais pu gouverner correctement ni mener à bien ses missions si ce n'est en traitant les affaires avec les hommes à son service. » Cette dernière clef du bon gouvernement, loin d'être originale, allait puiser dans l'un des plus anciens *topos* de la littérature politique : l'art de prendre conseil. Pour conclure, Mendoza affirmait qu'en réunissant ces conditions, le monarque n'aurait pas à craindre que « la justice soit bafouée, que les hommes de qualité perdent le goût de le servir ni que les peuples osent [lui] manquer de respect ».

Tout de suite, on le voit, la question de la révolte populaire cède le pas dans le discours de Mendoza à une réflexion sur les forces et les faiblesses du gouvernement local. Le peuple est présenté comme le révélateur des pratiques du politique : prendre conseil auprès des meilleurs officiers, administrer avec rigueur la justice, s'assurer le soutien des pouvoirs intermédiaires étaient autant de conditions d'un gouvernement apaisé où le peuple, n'ayant pas de raison se manifester, n'existerait donc pas. Bien entendu, derrière les erreurs de gouvernement du duc d'Osuna, que Mendoza de Cervellón critiquait ouvertement, se cachaient également des intérêts et une ambition personnels. En effet, dès les premières lignes de son discours, Mendoza insistait adroitement sur la singularité du royaume de Naples et sur les mœurs des Napolitains. L'expertise du terrain était, à l'en croire, absolument fondamentale dans un royaume comme celui-là : pour gouverner Naples, il fallait être fin connaisseur de ses institutions, de ses territoires, de ses lois, de ses mœurs, de ses coutumes, etc. Le message était clair : les vice-rois, généralement envoyés de Madrid, n'avaient guère de chance de gouverner de façon satisfaisante face aux particularismes locaux. Tant qu'il en serait ainsi, les risques de soulèvements demeureraient grands. En outre, de façon un peu moins subtile, Mendoza rappelait au roi que, en l'occurrence, si le vice-roi était parvenu à apaiser la foule, c'était avant tout grâce à son frère, Enrique Mendoza de Cervellón, qui réussit, dans l'urgence, à résoudre le problème de l'approvisionnement en pain de la ville. Il ne fait donc aucun doute que la révolte du peuple devenait, pour Mendoza, le ressort principal d'une stratégie de promotion familiale.

Poursuivant sa critique du gouvernement de Naples, et en particulier des vice-rois, Mendoza rappelait également la difficulté du choix politique, toute nouveauté étant par principe considérée comme menaçante par le « public » et par les officiers royaux. Ici, l'exemple d'Osuna rejoignait, selon Mendoza, celui de Pedro de Toledo qui avait modifié la modalité de sélection de l'Electeur du peuple et promulgué une série de provisions qui avaient suscité le mécontentement de la noblesse de *seggi* et des officiers. À ce titre, Mendoza ne manquait pas de rappeler au roi que les législations sont toujours plus difficiles à imposer à des « territoires conquis », ces derniers étant davantage enclins à « toutes sortes de tumultes ». Il convenait donc, selon lui, de demeurer sur ses gardes et de ne pas oublier que les « agitateurs du peuple » ont toujours une bonne raison d'entrer en action. Aussi était-il indispensable, avant de prendre quelque décision que ce fût, d'en référer au Conseil collatéral afin de mesurer « les obstacles » pouvant s'y opposer et « les inconvénients » pouvant en résulter. Aussi, un peu paradoxalement, la liberté d'action et les pouvoirs très étendus dont jouissaient les vice-rois de Naples mettaient constamment en péril le fragile équilibre des forces locales. De fait, Mendoza établissait une claire distinction entre la foule comme acteur

principal de la violence et les stratèges qui l'instrumentalisaient en l'incitant à se soulever. À ce sujet, Mendoza de Cervellón ne restait pas évasif et déclarait ouvertement que « la noblesse et le peuple sont unis et ont pour chef de file le prince de Salerne », un commentaire qui, soit dit en passant, associait la révolte populaire de la ville de Naples à la noblesse baronnale. En d'autres termes, il était clair pour Mendoza que le rapport de force entre, d'une part, les barons locaux et la noblesse de *seggi*, et le roi d'autre part, se jouait sur le terrain des officiers, le peuple étant relégué à une fonction utilitaire ou à un élément stratégique³⁴.

Il convient toutefois de ne pas conclure trop vite de tout cela que l'objectif politique de la noblesse (qu'il s'agisse de la noblesse de la ville ou du royaume) était de libérer Naples du joug espagnol³⁵. Car il y avait de toute évidence un intérêt non négligeable à déstabiliser le gouvernement local : celui d'obtenir des concessions de la part du roi. Agiter les foules, à la rigueur propager des opinions antiespagnoles, était un moyen de mettre en difficulté le gouvernement local dont la finalité visait à continuer de profiter d'une monarchie contrainte à la négociation, et non pas de s'en affranchir. Preuve en est que la noblesse ne s'en tenait pas à instrumentaliser les masses, elle infiltrait aussi les institutions de gouvernement et tâchait d'obtenir pour elle certains offices³⁶. La maîtrise des enjeux politiques et sociaux locaux passait également par la permanence des Habsbourg d'Espagne à la tête de Naples.

Cette configuration complexe des rapports sociaux et politiques pouvait également s'avérer intéressante pour la noblesse issue de la « nation espagnole » vivant à Naples. Prétendant être indéfectiblement fidèles à la Couronne et maîtriser parfaitement les enjeux de pouvoir locaux, les familles castillanes telle celle des Mendoza se présentaient comme un atout pour le monarque. Aussi, le dernier point du discours de Mendoza de Cervellón était élaboré avec une grande habileté : s'il s'agissait désormais de s'en remettre à la toute puissance et à la justice royales, il convenait en même temps de souligner l'impossibilité pour le monarque d'agir sans le soutien d'hommes fidèles devant lui servir de relais efficaces. Pour y parvenir, Mendoza choisit d'évoquer l'un des aspects les plus difficiles à maîtriser lors d'une révolte, celui du châtement :

Je dirai seulement que la question de juger et de châtier un peuple – et je ne parle pas de châtement secret car les délits publics méritent de publiques démonstrations – me semble difficile ; d'une part parce que l'affaire s'est refroidie et, d'autre part, à cause de la diversité de ceux qui ont participé à de tels excès, certains ayant agi par le conseil et d'autres par la mise en œuvre³⁷

Mendoza invitait donc le roi à la plus grande prudence. Il avait au moins deux raisons de le faire. L'une, assez évidente, sur laquelle s'accordaient la plupart des contemporains, était qu'il y avait un réel danger à punir trop violemment les auteurs de la révolte, car il « pourrait en découler de pires désordres³⁸ ». L'autre raison était d'attirer l'attention du roi sur les véritables fautifs et de le contraindre à opérer des changements parmi les offices les plus importants du royaume. Or, alors même que Mendoza soulignait la faible marge de manœuvre du roi, il insistait aussitôt sur la nécessité pour ce dernier de se manifester dans sa toute-puissance. « Votre Majesté, écrivait-il, vous

³⁴ Il convient bien entendu de préciser que l'enjeu n'était pas le même pour la noblesse de *seggi* qui siégeait au sénat et pour la noblesse baronnale qui avait depuis longtemps écartée du gouvernement. Cf. HUGON A., *Naples insurgée...*, *op. cit.*, p. 62.

³⁵ Mendoza forçait évidemment le trait afin d'attirer l'attention sur sa possible candidature à la charge de vice-roi.

³⁶ PEYTAVIN M., « Españoles e italianos... », art. cit. ; *Id.*, « Naples, 1610. Comment peut-on officier ? », *Annales*, 1997, n° 1, p. 265-291.

³⁷ BNE, Mss/18632/63.

³⁸ Voir à ce sujet : VILLARI R., *La revuelta...*, *op. cit.*

cachez ne vous rendrait pas service, car cela donnerait l'occasion à d'autres de recommencer et même de faire pire », car, ajoutait-il, « à mon humble avis, la masse principale du peuple de cette ville ne comprend pas la gravité de la situation ». Peu à peu, Mendoza refermait l'étau sur un roi à la fois contraint de manifester sa justice et impuissant à la réaliser. En somme, punir ou ne pas punir induisait un risque similaire. Le peuple, coupable par l'agir, et la noblesse locale, coupable par l'intention, ne pouvaient donc pas être châtiés, à moins que l'on prît le risque d'encourager la seconde à remettre le feu aux poudres et à amplifier le mouvement. Seuls restaient les officiers royaux, coupables eux aussi, et peut-être même au premier chef, d'avoir fourni le motif et donné l'occasion de la révolte, soit – comme Bastida de Muñatones – en commettant quelque abus, soit – comme Osuna – en n'ayant pas suffisamment été à l'écoute de ses hommes et en s'étant laissé tromper par eux. Puisque le châtement du peuple et de ceux qui l'avaient excité à dessein ne pouvait avoir lieu, il restait à punir ceux qui, par leurs agissements ou leur inaptitude au gouvernement, avaient créé les conditions de la révolte.

La commission du régent Taboada

Après examen du courrier de Mendoza de Cervellón que leur avait remis Mateo Vázquez, les membres du Conseil d'Italie considérèrent la nécessité de poursuivre Bastida de Muñatones en justice. Les conseillers, qui semblaient avoir parfaitement saisi les enjeux et les risques, écrivirent à Philippe II que :

Bien des rumeurs circulent au sujet de cette pénible affaire ; l'organisation d'une visite particulière ne se prête pas à la situation, et il conviendrait mieux de le traduire en justice et de le punir de façon exemplaire ; de même, il convient de demander au vice-roi de mener une enquête là-dessus et sur une autre affaire impliquant ledit Bastida de Muñatones que le cardinal Granvelle a envoyée ; ainsi, une fois ces enquêtes rassemblées, des juges spécialisés instruiront son procès par voie ordinaire avec intervention du procureur et le jugeront avec la rigueur et la sévérité qu'il convient tout en tenant Votre Majesté informé des résultats obtenus ; et si ses juges considèrent opportun de le suspendre dans ses fonctions afin de mieux enquêter sur ses actions, qu'ils le fassent... 6 septembre 1585³⁹

Pour des raisons que je n'ai pas réussi à déterminer, la proposition du Conseil d'Italie du 6 septembre 1585, ne fut signée par le monarque que le 31 mars 1586. Philippe II voulut-il s'assurer du succès de son entreprise en essayant de prendre Muñatones par surprise ? De plus amples recherches doivent être menées sur cette question. Toujours est-il qu'en mars 1586, près d'un an après la révolte, Philippe II décida de punir le secrétaire du royaume, ainsi que l'un de ses proches, Juan Paolo Coxa, duc de Sainte Agathe. Suivant le conseil de ses ministres le roi décida de ne pas mandater un juge visiteur mais de missionner un commissaire extraordinaire. Pour mener à bien cette tâche, il choisit un régent du Conseil d'Italie, un juriste nommé Taboada⁴⁰. L'ordre de mission que ce dernier reçut du roi était sans équivoque : il fallait à tout prix faire tomber Bastida de Muñatones. Même si Philippe II indiquait que toute la procédure devait être conduite dans le

³⁹ AGS, VIT, Leg. 5, n. f. Ce même mois de septembre, le duc d'Osuna confia au commissaire général pour la répression du brigandage la tâche de poursuivre tous ceux qui avaient fui la répression organisée au lendemain du soulèvement.

⁴⁰ La documentation complète de la commission d'enquête de Taboada est conservée en AGS, SSP, *Nápoles*, Leg. 387. *Papeles de la comisión del Regente Taboada contra el Secretario Bastida de Muñatones y Duque de Sta Agata, Scrivano de Ración del Reyno de Nápoles*. Sur cette commission, voir également : PEYTAVIN M., *Visite et gouvernement...*, *op. cit.*

respect des lois du royaume de Naples, Taboada était invité à ne pas se laisser intimider et à procéder, s'il le fallait, à des incarcérations préventives ou à des bans temporaires de la ville. L'ensemble des agissements de Bastida devaient être mis au jour, de même que toute la lumière devait être faite sur les réunions (*juntas*) qu'il organisait chez lui la nuit afin d'organiser l'usurpation puis la vente de blé. En somme, Bastida de Muñatones ne devait en aucun cas s'en sortir sans une sévère condamnation qui servirait d'exemple :

Ayant été informé que cette révolte a principalement été provoquée par Bastida de Muñatones, secrétaire du royaume, qui s'est rendu coupable d'organiser chez lui des réunions afin d'extraire le grain de ce royaume et d'autres méfaits, et puisque cela sied au service de notre Seigneur ainsi qu'à mon honneur (*decoro*), à ma réputation et à l'administration de la justice et au bon gouvernement de mes sujets (...) je vous dépêche, vous, régent Taboada, comme commissaire d'enquête (...) Et vous diligenterez pour cela tout ce qu'il faudra afin de parvenir à une entière connaissance de tout ce qui vous paraîtra devoir être pris en considération, employant à cette fin tout ce à quoi le droit commun, les lois et les capitulations dudit royaume de Naples vous autorisent, et offrirez s'il le faut le pardon général à tous les complices, car il est probable que de cette façon on en découvre davantage sur Bastida de Muñatones et Joan Pablo Coxa...⁴¹

Le moins que l'on puisse dire est que Taboada fit du zèle. Quelques mois après son arrivée à Naples, un long document conjointement rédigé par une partie de la noblesse locale et des officiers royaux fut adressé au roi, dans lequel tous se plaignaient des pratiques de l'enquêteur et des modalités de son enquête. Non seulement Taboada contrevenait aux pratiques habituelles d'inspection, indiquait le document – qui citait d'ailleurs le *De iudicio visitationis*⁴² –, mais encore cette commission était-elle injustifiée. Selon les plaignants, Bastida de Muñatones, Juan Coxa et d'autres que l'enquête avait mis sur la sellette, étaient tous parfaitement innocents. Suivait ainsi, par le menu, la liste des exactions supposément commises par le commissaire.

Il est difficile de savoir si Taboada commit effectivement tout ce dont il était accusé. En tout cas, force est de reconnaître qu'il avait amassé en quelques mois une quantité d'informations et consigné un nombre de témoignages assez impressionnants. À ce stade de la commission, le régent avait déjà en sa possession plus d'éléments qu'il n'en fallait pour faire condamner Bastida. Or, c'est à ce moment que le royaume de Naples, par l'intermédiaire des régents du Conseil collatéral, rappela au roi que le parlement de la ville était sur le point de voter le versement de pas moins d'un million deux-cent mille ducats à la Couronne en échange d'une plus grande liberté quant à l'exportation de grain⁴³. Bien que je n'aie pas trouvé de preuve tangible à ce sujet, tout porte à croire que les barons locaux firent pression sur les membres du Conseil collatéral afin qu'ils utilisent cette tractation comme levier de négociation de l'abandon de toutes les charges contre Bastida de Muñatones et Coxa. En tout état de cause, à partir de ce moment, l'affaire Bastida de Muñatones disparaît de la documentation de Simancas. Par la suite, aucun des deux hommes ne fut inquiété, et Bastida de Muñatones demeura secrétaire du Conseil collatéral jusqu'à sa mort qui survint un an et demi plus tard, au début de l'été 1588 :

Votre Majesté, voici les courriers venus d'Italie. Bien que d'autres vous en aurent probablement informé, je tiens à vous faire savoir qu'aujourd'hui, à neuf heures du matin, le secrétaire du royaume de Naples Bastida de Muñatones est mort. L'office de secrétaire est donc vacant et si vous ne décidiez pas de le mettre en vente, il

⁴¹ AGS, SSP, *Nápoles*, Leg. 387, n. f. Instructions de Philippe II à Taboada.

⁴² On en trouve un exemplaire en : AGS, SSP, *Nápoles*, Lib. 45.

⁴³ AGS, SSP, *Nápoles*, Leg. 6, n. f.

siérait à Votre Majesté de l'accorder à une personne méritante. Pendant longtemps ce poste a été occupé par d'éminents personnages tel Pontarco Martirano et d'autres dont les actions illustrent la valeur. En devenant vénal, l'office est passé aux mains d'hommes qui l'ont discrédité. Votre Majesté... Madrid, 13 juin 1588⁴⁴

À la mort de Bastida de Muñatones, certains conseillers reconsidérèrent donc la question de la vénalité de l'office qu'avait insidieusement posée l'émeute de 1585. Pourtant, le billet de Mateo Vázquez à Philippe II qui précède était accompagné d'une *consulta* du Conseil d'Italie contenant la liste des prétendants à l'office assortie des sommes offertes. Bien que dans les premiers cercles de la décision royale il parût légitime de s'interroger sur la pertinence de maintenir l'aliénation de l'office de secrétaire du royaume de Naples, les membres du Conseil d'Italie ne semble pas avoir tenu pour réalisable un tel changement : s'il convenait d'être prudent dans le choix du nouveau secrétaire, les montants proposés par les candidats n'étaient pas négligeables :

Depuis la mort de Sancho Bastida de Muñatones l'office qu'il possédait de secrétaire du royaume de Naples est vacant ; les personnes suivantes supplient votre majesté de le leur confier, offrant chacune une somme qui figure dans leurs déclarations respectives [...] Compte tenu des prétendants à cet office et de leurs offres, et considérant combien il est important de l'attribuer à une personne méritante et aux compétences requises, quitte à ce qu'elle propose moins d'argent, nous suggérons à votre majesté de prendre Alonso de Curiel, que plusieurs informateurs tiennent pour un homme juste et ayant servi de façon satisfaisante, ou bien encore le docteur don Bernardino Barrionuevo, homme d'expérience et compétent, et qui s'est correctement acquitté des tâches qui lui ont été confiées ; il sera bon, à l'un ou l'autre, d'accorder l'office tout en lui précisant bien les termes de la réforme de la fonction établie dernièrement⁴⁵

J'ignore quelle fut la teneur de la réforme de l'office. Mais il ne fait aucun doute que l'affaire Bastida de Muñatones et la révolte de mai 1585 en avait donné l'occasion.

Conclusion

Lorsque Philippe II avait nommé le duc d'Osuna à la vice-royauté de Naples, en 1581, il avait fait rédiger à son attention des instructions secrètes dont le premier article indiquait que :

Tout d'abord, vous ne devez en aucun cas présupposer que le peuple fut créé à cause du prince mais que le prince fut institué pour le peuple. Quant à vous, vous aurez à représenter ma personne et faire ce que je ferais moi-même si j'étais là-bas ; votre objectif sera d'œuvrer pour le peuple à votre charge afin qu'il vive et demeure dans la paix, la justice et le repos, de même que vous veillerez à ce qu'il puisse dormir sans crainte ; enfin, vous montrerez que vous n'avez pas accepté cette charge afin de prendre du bon temps ni pour vivre à votre bon plaisir ni pour votre profit mais pour le bien-être du peuple⁴⁶

Evidemment, la question n'est pas ici de savoir si ce discours convenu s'intéressait sincèrement au bien-être du peuple napolitain, mais de déterminer quels risques l'échec du nouveau vice-roi ferait courir au souverain. En fait, ces instructions n'exprimaient pas toute la vérité et tronquaient une part de la réalité. Car le rôle du vice-roi était aussi de maintenir les exactions des officiaux royaux locaux dans des limites soit invisibles, soit pouvant être punies avec suffisamment de

⁴⁴ AZ, Alt., C. 148, doc. 19, n. f. Billet de Mateo Vázquez à Philippe II, juin 1588.

⁴⁵ AGS SSP, *Nápoles*, Leg. 6, n. f. *Consulta* du Conseil d'Italie, 8 février 1589. « En juin 1589, Philippe II choisit enfin de vendre l'office à Bernardino Barrionuevo.

⁴⁶ AGS, SSP *Nápoles*, Lib. 634. *Instrucciones*, f° 75r.

légèreté pour ne pas remettre en cause leur action. Le cas de Bastida de Muñatones illustre à la perfection qu'il y avait une limite à ne pas franchir au-delà de laquelle le scandale éclatait dont – par un effet domino partant de l'officier et remontant tous les échelons jusqu'au vice-roi puis au roi –, la culpabilité finissait par rejaillir sur le monarque. Tant que Bastida de Muñatones était resté discret, tout était demeuré en ordre (ce que démontre la visite de Lope de Guzmán). Lorsque la révolte éclata, tout l'équilibre bascula. Le premier risque que faisait encourir la révolte du peuple était donc de révéler les faiblesses d'une monarchie qui ne parvenait pas à maîtriser sa propre action et les hommes en charge de sa conduite. Bien au-delà de choix politiques ou économiques injustes, l'émeute traduisait une défaillance dans l'articulation entre la décision politique et les pratiques gouvernementales locales. C'est de cette fracture que rend compte le cri « vive le roi, à-bas le mauvais gouvernement ». Même s'il est vrai que ceux poussaient ce cri semblaient faire abstraction – volontairement ou non – du fait que certains intérêts et donc certaines actions reliaient le roi au mauvais gouvernement.

Or, le problème n'était pas seulement qu'une révolte populaire supposait le désaveu du vice-roi ou qu'elle faisait douter de l'autorité royale sur ses officiers, mais aussi que ces mouvements insurrectionnels remettaient en question l'équilibre des forces et réengageaient la négociation entre la Couronne, la noblesse locale et les corps intermédiaires. Comme on a pu l'apprécier dans ces lignes, pour l'ensemble des acteurs, après la révolte, tout restait à jouer. Pour une partie de la noblesse de *seggi* et des officiers royaux, il s'agissait d'obtenir de plus amples libertés économiques et politiques. Pour la noblesse castillane, de laquelle était issu Mendoza de Cervellón, l'enjeu était de gagner la confiance du roi afin d'accéder à des offices ou des charges plus prestigieux. Pour le roi enfin il s'agissait de ne point trop concéder tout en s'assurant les gages d'une fidélité renouvelée. Pour tous, le peuple devenait l'instrument principal de ces négociations.

Sources utilisées :

AGS : Archivo General de Simancas
SSP : Secretarías provinciales
VIT : Visitas de Italia
AZ : Archivo de la Biblioteca Zabálburu
BNE : Biblioteca Nacional de España
CODOIN, Tomo XXIII

Bibliographie citée :

ÁLAMOS DE BARRIENTOS B., *Aforismos al Tácito español*, J. A. Fernández-Santamaría (éd.), Madrid, CEC, 1987 [1614].
BERCE Y.-M. *Révoltes et révolutions dans l'Europe moderne*, Paris, CNRS, 2013.
BOURQUIN L., HAMON P., HUGON A., LAGADEC Y., *La politique par les armes. Conflits internationaux et politisation (XV^e-XIX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2013.
FERNÁNDEZ ALBALADEJO P., *Fragmentos de monarquía. Estudios de historia política*, Madrid, Alianza editorial, 1992.
HUGON A., *Naples insurgée (1647-1648). De l'événement à la mémoire*, Rennes, PUR, 2011.
HUGON A., MERLE A., *Soulèvements, révoltes et révolutions dans la monarchie espagnole au temps des Habsbourg*, Madrid, Casa de Velázquez, 2017.

- MUSI A., *La rivolta di Masaniello nella scena politica barocca*, Napoli, Guida Editori, 1989.
- MUSI A., *Protagonisti nella Storia di Napoli*, Napoli, Elio De Rosa, 1994.
- PEYTAVIN M., *Visite et gouvernement dans le royaume de Naples (XVI-XVIIe siècles)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2003.
- PEYTAVIN M., « Españoles e italianos en Sicilia, Nápoles y Milán durante los siglos XVI y XVII : sobre la oportunidad de ser "nacional" o "natural" », *Relaciones*, 73, 1998, vol. XIX, p. 86-114.
- PEYTAVIN M., « Naples, 1610. Comment peut-on officier ? », *Annales*, 1997, n° 1, p. 265-291.
- RIBA GARCÍA C., *Correspondencia privada de Felipe II con su secretario Mateo Vázquez, 1567-1591*, Madrid, CSIC, 1959.
- RIBOT L., *El arte de gobernar. Estudios sobre la España de los Austrias*, Madrid, Alianza editorial, 2006.
- ROVITO, P. L., *La rivolta dei notabili : ordinamenti municipali e dialettica dei ceti in Calabria Citra, 1647-1650*, Napoli, Jovene, 1989.
- ROVITO, P. L., « La rivoluzione costituzionale di Napoli : 1647-48 », *Rivista storica italiana*, a. 98. (1986).
- RUIZ IBÁÑEZ, J. J., *Felipe II y Cambrai, el Consenso del Pueblo. La soberanía entre la práctica y la teoría política, Cambrai (1595-1677)*, Rosario, Prohistoria ediciones, 2003.
- THOMPSON E. P., « The moral economy of the English crowd in the eighteenth century », *Past & Present*, 50, 1971. p. 76-136.
- VILLARI R., *La revuelta antiespañola en Nápoles. Los orígenes (1585-1647)*, Madrid, Alianza universidad, 1979.
- VILLARI R., *Rebeldes y reformadores del siglo XVI al XVIII*, Barcelona, Ediciones del Serbal, 1981.
- VILLARI R., *Un sogno di libertà : Napoli nel declino di un imperio*, Milano, Mondadori, 2012.